

# CGT



# RADIO FRANCE

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

## REFORME DE LA DGA TTN : MASSACRE A LA TRONCONNUEUSE

L'avis du Comité Central d'Entreprise du 21 juin 2005 était sollicité sur la réforme de la DGA TTN (DEXT, DSAN, DSI) qui va se mettre en place d'ici à 2006.

Seuls les élus CGT et SNJ ont donné un avis négatif à cette réforme.

Alors que le but annoncé de cette réforme était l'adaptation des structures aux nouvelles technologies et la simplification des organisations, c'est la déstructuration des services et la parcellisation des tâches qui sont organisées.

La DEXT se transforme en Direction de la Production et des Antennes (DPA) et une nouvelle direction est créée : la Direction des Ressources Techniques dont la mission est « *d'assurer un fonctionnement quotidien de l'infrastructure technique (réseau) et fournir des services d'assistance technique* ».

Cette réforme fait table rase de l'existant. Les synergies entre différents métiers (maintenance / exploitation / logistique) construites patiemment à l'intérieur de chaque centre technique, indispensables à une production et une diffusion de qualité, sont réduites à néant. **Eclatement de chaque activité et changement de nom pour tous les services, toutes les structures et organisations actuelles doivent disparaître : Voilà la méthode utilisée pour mener cette réforme !** Ce systématisme est inquiétant. Etions-nous donc incapable de travailler auparavant ?

**La maintenance est séparée de l'exploitation.** La maintenance du CTP est regroupée avec la maintenance CTA et deviennent un service Maintenance Intérieure. La maintenance du CTR et les chantiers deviennent Maintenance Extérieure. Les microthèques sont séparées de leurs utilisateurs et rejoignent un service logistique matériels. Ces nouveaux services sont regroupés dans le Département Logistique de Production.

**Le CTA est supprimé.** Les techniciens d'exploitation se retrouvent sous la responsabilité d'un responsable technique de chaîne dans un « pôle antenne ». Cette organisation, proche du fonctionnement des radios locales, est un pas de géant vers la verticalisation. Déjà, aujourd'hui, la Direction de France Musiques a exprimé son souhait de faire réaliser certaines émissions par les techniciens de l'antenne. C'est l'arrivée des petits « arrangements tacites entre nous » qui seront toujours au bénéfice des Directions contre les métiers et les qualifications. C'est aussi une étape vers l'individualisation des carrières et des professions.

**Le CTD est désossé.** La partie antenne se retrouve dans le pôle antenne. La partie CDM se retrouve dans la nouvelle Direction des Ressources Techniques.

**Le CTP** devient Département de Production en Studio et n'a plus sa maintenance et sa microthèque. Le CTP n'exploitera plus l'antenne de FIP. La Direction a assuré que les éclairagistes et les OPLP étaient dans le Département.

**Le CTR** devient Département de Production en Extérieur et n'a plus sa maintenance et sa microthèque.

On constate l'absence des services techniques du **Réseau France Bleu** dans la nouvelle organisation de la DGATTN. Alors que le Responsable Technique de la City apparaît dans la DPA, pourquoi les RT des locales n'y sont pas ? Les STR sont sous deux Directions, le Coordinateur Technique Régional rattaché directement à la DGA et la DRT. Quel est le rôle de la coordination technique dans cet organigramme ?

A aucun moment la Direction n'a argumenté sa réforme (qu'aucun personnel n'a voulu ni souhaité) à partir d'éventuels dysfonctionnements de terrain.

Cette réforme semble plus motivée par le partage de 638 salariés entre différents Directeurs que par l'activité radiophonique qui n'a pas été une seule fois mentionnée : informatique toujours, production et diffusion sonore jamais !!

|             |                | Nb de salariés avant | Nb de salariés après |
|-------------|----------------|----------------------|----------------------|
| DRT         | JM de Félice   | 0                    | 107                  |
| DEXT > DPA  | F. Rochiccioli | 532                  | 464                  |
| DSI > DPSII | P. Rouaud      | 19                   | 36                   |
| DSAN > DE   | X. Nouaille    | 45                   | 17                   |

Cette réforme apparaît comme une réduction du champ d'application des métiers et la naissance de fonctions démotivantes. Les liens fonctionnels entre les différentes entités éparpillées dans différentes directions multiplieront les dysfonctionnements. La banalisation de postes de travail autant bureautique que audio va à l'encontre de la fiabilité et de qualité. La cellule méthode/qualité n'a pas les attributions d'un vrai service qualité dont le rôle devrait être de mettre à plat les vrais problèmes en toute indépendance. Les services sont dépossédés du moindre choix et idées, toute les décisions se prennent en haut.

**Si toutes les conséquences à long terme ne peuvent pas encore être tirées de cette nouvelle organisation, sans aucun doute c'est la nature de la production et de la diffusion à Radio France qui est en jeu au détriment de nos métiers et qualifications.**

Paris, le 28 juin 2005